



MANUEL DU PROPRIÉTAIRE DU TOIT TREMCO

Contrôle de la qualité des systèmes de toiture Tremco

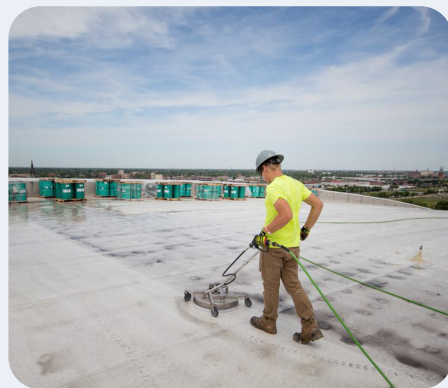
Félicitations Pour Votre Achat D'un Système De Toiture Garanti De Tremco!

Votre système de toiture Tremco a été conçu pour répondre à vos besoins en matière de toiture et d'étanchéité. Ayant été fabriqué avec des matériaux Tremco de première qualité et installé par des entrepreneurs approuvés par Tremco, tous les efforts ont été faits pour s'assurer que votre système offre un rendement durable – dans la mesure où il est entretenu adéquatement.

Bien que protégé par une garantie robuste, ce système doit être régulièrement inspecté et entretenu pour atteindre son plein potentiel de rendement. Ces actions préventives sont la responsabilité du propriétaire du bâtiment et sont requises dans le cadre de cette garantie d'assurance qualité.

Le manque de soins et d'entretien peut avoir un impact considérable sur le rendement du système et constitue un motif d'annulation de la garantie.

Conçue pour vous aider à protéger votre bâtiment, la garantie du système de toiture Tremco couvre les réparations en cas d'infiltrations et de fuites avérées, lorsque ces dernières sont causées par certaines conditions spécifiques décrites dans le contrat de garantie. La garantie peut également couvrir des inspections de contrôle de la qualité et des services d'entretien pendant sa durée d'application.



L'entretien préventif permet avant tout d'assurer le rendement continu de votre système de toiture, et ce, longtemps après l'expiration de la garantie.

ENTRETIEN RÉGULIER DU TOIT

Pendant la durée de vie de votre système de toiture, il est nécessaire de procéder à des entretiens réguliers pour prévenir les infiltrations d'eau et assurer son rendement continue. Les coûts liés à l'entretien préventif ne sont pas couverts par les dispositions de la garantie.

Au minimum, le toit doit être inspecté en prévision de l'hiver et immédiatement après avoir été exposé à des intempéries ou autres conditions climatiques potentiellement dommageables. Il est également recommandé que le propriétaire du bâtiment ou son représentant effectue une inspection visuelle et un nettoyage sur une base semestrielle.

TREMCO TRAVAILLE AVEC VOUS POUR PRÉVENIR LES DOMMAGES CAUSÉS PAR L'INSTALLATION D'ÉQUIPEMENT SUR LE TOIT OU DES RÉPARATIONS D'URGENCE. IL EST ESSENTIEL D'AVISER TREMCO AVANT D'ENTREPRENDRE DE TELS TRAVAUX.



DIRECTIVES POUR ASSURER LE RENDEMENT À LONG TERME DE VOTRE SYSTÈME DE TOITURE TREMCO

Lors De L'inspection Du Toit:

- Recherchez la présence d'anomalies sur la surface du toit et faites-les examiner rapidement.
- Retirez tous les débris, tels que les feuilles, les petites branches et la saleté.
- Inspectez le toit pour déceler tout dommage dû au vandalisme, à l'exposition aux éléments ou à un sinistre s'étant produit à l'intérieur du bâtiment, tels qu'un incendie ou une rupture de canalisation.
- Nettoyez les gouttières, les descentes pluviales, les drains et les zones environnantes. Assurez-vous que le drainage s'effectue sur une pente positive. La garantie ne couvre pas les infiltrations causées par l'eau stagnante ou les dommages causés par un drainage inadéquat ou l'absence d'une pente positive.
- Inspectez les zones qui jouxtent le toit. Réparez les éléments problématiques tels que la maçonnerie endommagée, les contre-solins mal fixés, le mastic endommagé et les joints de mortier défectueux.
- Inspectez les solins et gouttières métalliques pour déceler tout dommage dû à la rouille. Assurez-vous qu'ils sont adéquatement fixés et scellés. Tout élément mal fixé ou scellé doit être réparé par un entrepreneur en toiture approuvé par Tremco. Les produits d'étanchéité ne sont pas couverts par votre garantie et sont considérés comme faisant partie de la responsabilité du propriétaire, dans le cadre d'un entretien préventif normal.
- Examinez les bords du toit. Les dommages causés par le vent se produisent souvent dans ces zones. Les matériaux soulevés ou déplacés par le vent doivent être replacés ou réparés.
- Examinez les équipements sur le toit, tels que les climatiseurs, les refroidisseurs à évaporation, les antennes, etc. Assurez-vous que les éléments de support sont solidement fixés en place, pour éviter l'usure causée par le mouvement. Assurez-vous que l'équipement ne cause pas de fuites de matériaux sur le toit.
- Vérifiez l'extérieur du bâtiment pour détecter les signes de tassement ou de mouvement. Le mouvement structural peut provoquer des fissures et d'autres problèmes, ce qui peut entraîner des fuites.
- Examinez les revêtements et les surfaces de protection. Les enduits utilisés comme revêtement de protection sur un nouveau système de toiture principal ne sont pas couverts par votre garantie et peuvent nécessiter un entretien particulier.
- Les systèmes de réfection et les systèmes d'étanchéité à application liquide garantis sont couverts selon les conditions de leur document de garantie spécifique et doivent être inspectés régulièrement en suivant les directives d'entretien et d'inspection décrites dans le manuel du propriétaire.
- Vérifiez les composants de plomberie. Réparez les raccords fissurés et remplacez ou resserrez les composants desserrés.
- Vérifiez la présence de dommages causés par la glace ou par des lames ou accumulations de neige excessives. Il peut occasionnellement s'avérer nécessaire de retirer la neige accumulée sur le toit pour réduire la charge structurelle. Pélletez en prenant soin de ne pas endommager la toiture. N'utilisez pas d'objets pointus ou tranchants tels que des grattoirs à glace.

Aviser Tremco:

- ✗ En cas de fuite
- ✗ Avant toute réparation d'urgence
- ✗ Avant d'installer un équipement sur le système de toiture

Composez le Service de Soutien de Tremco

☎ 1.514.521.9555 (Québec)

☎ 1.800.732.4196 (Ailleurs au Canada)

Aviser le service de soutien de Tremco en écrivant au

📍 3-1350 rue Gay-Lussac
Boucherville, QC J4B 7G4
Canada

OU AU

📍 6685 Langstaff Rd, Unit 1
Vaughan, ON L4H 4W9
Canada



RECOMMANDATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Limitez la circulation piétonnière. Évitez de marcher sur des débris susceptibles de perforer la surface de la toiture. Des tapis de protection pour passerelles sont offerts si l'équipement installé sur le toit nécessite un entretien fréquent.

EN CAS D'INFILTRATION

Tremco doit être avisé par téléphone et par écrit dans les 30 jours suivant la découverte de l'infiltration ou le moment où elle aurait dû être découverte. Le fait d'aviser l'entrepreneur ne vous dégage pas de la responsabilité d'aviser Tremco dans les 30 jours suivant la découverte de l'infiltration.

RÉPARATIONS D'URGENCE

Tremco doit préalablement approuver toute procédure de réparation d'urgence, y compris l'application de produits d'étanchéité sur des solins garantis et éléments de construction adjacents. Les réparations non autorisées sur votre membrane de toiture peuvent entraîner l'annulation de votre garantie.

INSTALLATIONS DE NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS

Si un nouvel équipement de CVC ou autre doit être installé sur la toiture, Tremco doit d'abord approuver les travaux. L'installation de tout nouvel équipement sur le toit doit être approuvée par Tremco afin de maintenir la validité de la garantie.

PRÉCAUTIONS POUR LA RÉPARATION OU L'INSTALLATION D'ÉQUIPEMENTS SUR LE TOIT

Les réparateurs peuvent utiliser divers outils et équipements susceptibles d'endommager la membrane de toiture, tels que des feuilles de tôles, des tournevis et des couteaux utilitaires. De tels dommages ne sont pas couverts par les conditions de la garantie et relèvent de votre responsabilité. Il est donc dans votre intérêt de prendre les précautions suivantes:

- ✓ Insistez pour qu'un membre de votre personnel d'entretien accompagne les réparateurs ou autres visiteurs sur le toit.
- ✓ Prenez des photos de l'équipement et de la zone environnante du toit immédiatement avant la réparation.
- ✓ Insistez pour que les réparateurs acceptent par écrit d'être responsables de tout dommage au toit durant les travaux de réparation de l'équipement. Il est important que les réparateurs comprennent que toute réparation doit être approuvée et acceptée par Tremco selon les conditions de votre accord.
- ✓ Insistez pour que les réparateurs couvrent la zone de travail avec des feuilles de contreplaqué pour protéger la surface du toit avant de réparer l'équipement.

